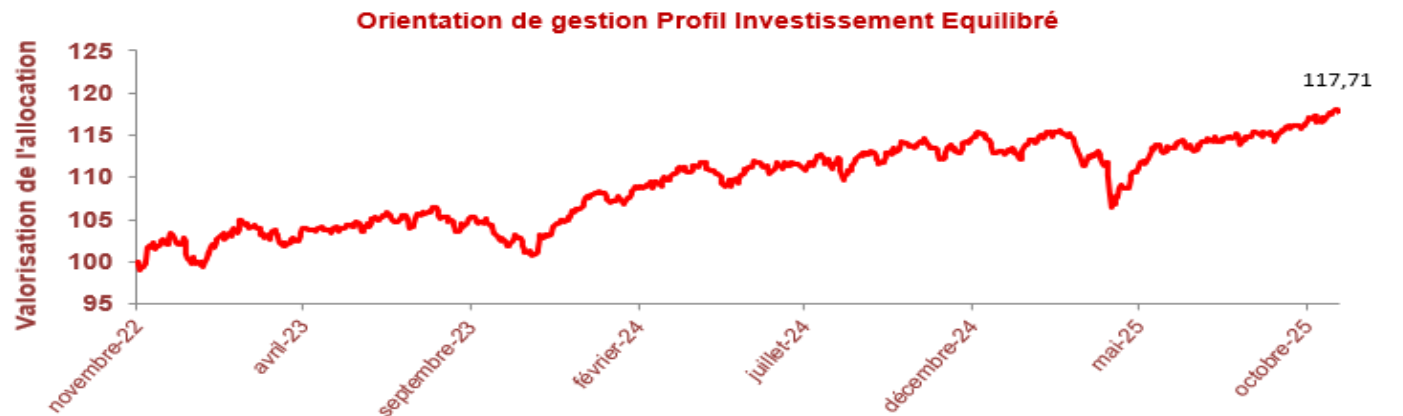


La gestion Retraite Evolutive est un mode de gestion du plan d'épargne retraite e-PER Generali Patrimoine, géré par Generali Retraite sur les conseils de Generali Wealth Solutions. Vous trouverez dans ce reporting mensuel, les principales orientations de gestion ainsi que des données chiffrées de l'orientation Profil Investissement Equilibré de la Gestion Retraite Evolutive du Plan d'Epargne Retraite e-PER Generali Patrimoine. Au titre de ce mode de gestion, Generali Wealth Solutions fournit à Generali Retraite les éléments constitutifs de ce reporting.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES NETTES DE FRAIS¹ (en base 100 du 01/11/2022 au 31/10/2025)



PERFORMANCES MENSUELLES NETTES 2025¹ (%)

janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
1,78	-0,19	-3,04	-0,26	2,28	0,63	0,55	0,07	1,19	1,17		

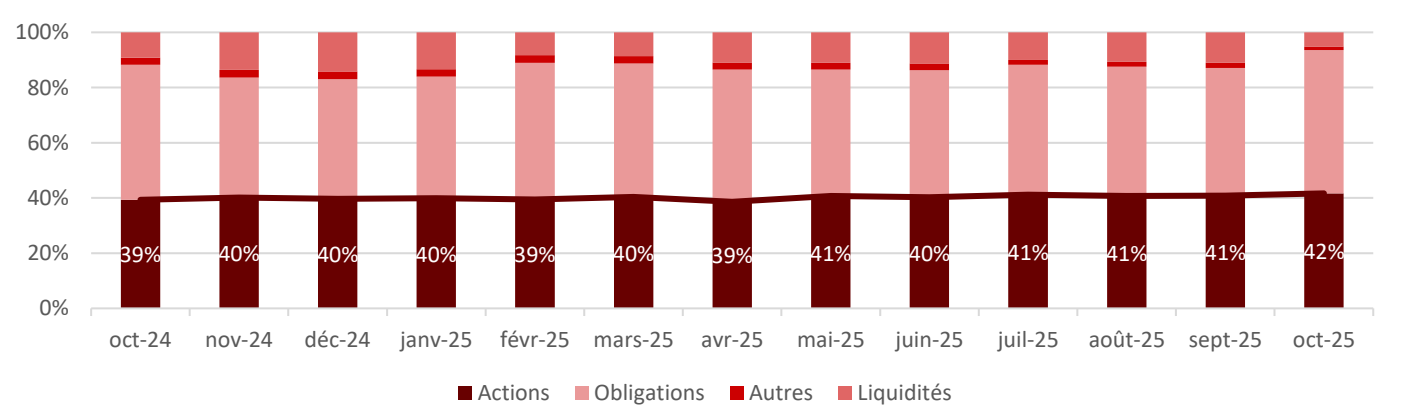
PERFORMANCES CUMULÉES NETTES¹ ET INDICATEURS DE RISQUE

YTD	4,17%
1 an	2,06%
Depuis la création (01/11/2022)	17,71%
Volatilité 1 an	5,37%
Perte maximale* 1 an	-9,07%
Exposition aux actifs risqués**	43,92%

PERFORMANCES NETTES¹ CALENDAIRES

2024	4,50%
2023	8,72%

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIFS



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

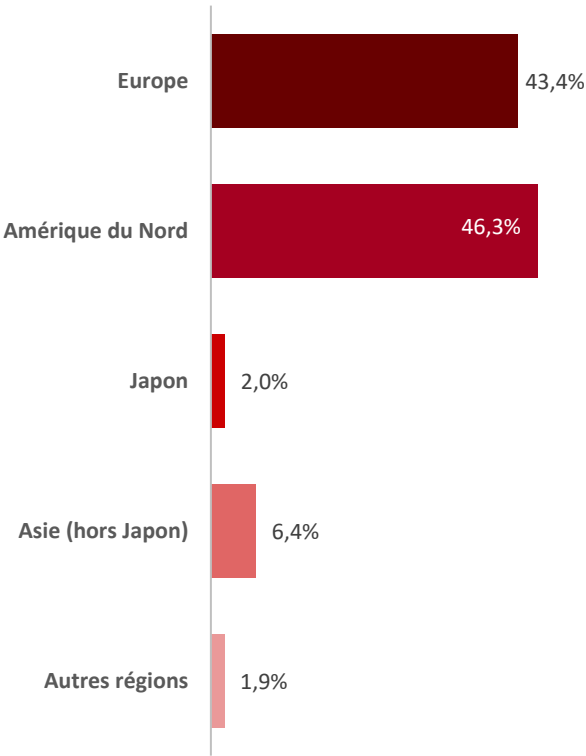
*La perte maximale mesure la plus forte baisse de l'orientation de gestion dans une période donnée

**Les actifs risqués sont les actions et les obligations spéculatives

10 PRINCIPALES POSITIONS EN PORTEFEUILLE (HORS FONDS EUROS)

Nom	Zone géographique	Poids
GWS Allocation Tactique C	International	16,0%
Generali IS Euro Bond DX	Europe	11,5%
HSBC Euro Gvt Bond Fund HC	Europe	8,3%
Schroder ISF EURO Corp Bd A Acc EUR	Europe	7,6%
JPM America Equity A (acc) EURH	Etats-Unis	6,5%
Pictet-USD Government Bonds HP dy EUR	Etats-Unis	6,2%
Sycomore Sélection Responsable R	Europe	5,9%
Robeco QI Glb Dev 3D Enh Idx Eqs D €	International	5,6%
DNCA Invest Alpha Bonds B EUR	International	5,5%
Generali IS Euro Corporate Bond DX	Europe	5,1%

RÉPARTITION DE LA POCHE ACTIONS
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



COMMENTAIRE DE GESTION

Octobre s'achève sur une note positive sur les principales places boursières : il s'agit du sixième mois consécutif de hausse aux États-Unis et du quatrième en Europe, portés par la baisse des taux de la Fed, les solides résultats du 3ème trimestre (notamment dans le secteur technologique) et l'apaisement des tensions commerciales. Malgré des valorisations élevées et des signaux de complaisance, la saisonnalité des mois de novembre et décembre reste historiquement favorable aux marchés actions à court terme. Dans ce contexte, l'indice mondial des actions, le MSCI World exprimé en euros, a progressé de 4% en octobre. L'indice américain S&P 500 a enregistré une hausse de 4,3 %, tandis que l'Eurostoxx 50, représentant les actions européennes, a progressé de 2,4%.

Aux États-Unis, un record historique vient d'être battu : le shutdown le plus long de l'histoire. Faute d'accord sur le relèvement du plafond de la dette, plusieurs administrations restent fermées. Les démocrates refusent de voter un texte qui n'inclut pas l'extension des subventions destinées à l'assurance santé des ménages modestes. En conséquence, 700 000 fonctionnaires sont en chômage technique, tandis que d'autres continuent de travailler sans être rémunérés. Cette paralysie pèse sur la consommation et pourrait coûter 14 milliards de dollars au PIB pour huit semaines de blocage.

Or, le temps semble jouer contre Donald Trump, notamment sur le plan de sa popularité. Les Américains lui imputent la responsabilité du blocage actuel, ce qui se traduit par une cote de popularité en chute libre : 62 % d'opinions défavorables. Sur le plan international, le président américain a dû céder face à la Chine concernant les terres rares, en réduisant ses droits de douane pour maintenir l'accès à ces matières premières stratégiques.

Du côté de l'emploi, la situation continue de montrer des signes de ralentissement aux États-Unis. Les intentions d'embauche sont au plus bas depuis 2011, tandis que les suppressions de postes ont triplé en octobre, atteignant un record sur 20 ans. Les secteurs technologiques et logistiques sont les plus touchés, en raison notamment de l'adoption massive de l'intelligence artificielle et des politiques de réduction des coûts. Les marchés financiers restent optimistes, estimant que les mauvaises nouvelles inciteront la Fed à assouplir sa politique monétaire. Malgré ces vents contraires, l'économie américaine demeure résiliente, un contexte généralement favorable aux actions et aux actifs risqués.

Les résultats du troisième trimestre soutiennent les marchés, avec plus de 80 % des entreprises américaines dépassant les attentes. Les valeurs technologiques ont tiré la cote, malgré des interrogations sur la rentabilité des investissements dans l'IA. En France, le luxe a montré des signes contrastés : LVMH et Kering rassurent, tandis qu'Hermès et L'Oréal sont sanctionnés. Le secteur bancaire recule malgré des résultats solides, pénalisé par les incertitudes fiscales.

Enfin, en France, les débats restent vifs pour adopter un budget sans provoquer la chute du gouvernement, dans un contexte d'assemblée fragmentée et d'exigences élevées. L'inflation fiscale, au cœur des discussions, risque de peser sur la consommation, l'investissement et, in fine, sur la croissance française.

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Cette orientation de gestion « Profil Investissement Equilibré » s'adresse à des souscripteurs recherchant la croissance de l'épargne investie tout en acceptant un risque de perte en capital moyen à très important sur un horizon d'investissement conseillé entre 3 à 5 ans.

Cette orientation de gestion privilégie les thématiques et enjeux de long terme : elle est composée de 70% minimum (pouvant atteindre 100% maximum) de supports en unités de compte prenant en compte des critères extra-financiers ESG (Environnement -Social -Gouvernance).

Cette orientation de gestion repose sur une allocation composée à 100% de supports en unités de compte sélectionnés par Generali Wealth Solutions comprenant des organismes de placement collectifs (OPC) de type obligataires et/ou monétaires, diversifiés, ainsi que des OPC de type actions et obligations à haut rendement.

La stratégie d'investissement se fonde sur une allocation stratégique modulée par une allocation tactique afin de s'adapter à l'environnement de marché à court terme.

La part de l'épargne investie exposée à des actifs risqués de type actions et obligations à haut rendement sera de 20% minimum et ne dépassera pas 70% maximum de l'orientation de gestion « Profil Investissement Equilibré ». Le solde de 30% minimum et 80% maximum sera exposé à des instruments obligataire non spéculatifs.

Cette orientation de gestion « Profil Investissement Equilibré » recherche la croissance de l'épargne investie. Elle n'implique en aucun cas la garantie de l'épargne investie et pourra générer un risque de perte en capital moyen à très important. L'horizon de placement conseillé de cette orientation de gestion est compris entre 3 ans et 5 ans.

Principaux risques : Risque actions, risque crédit, risque de taux, risque de contrepartie, risque de liquidité.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les performances de l'orientation de gestion sont nettes de frais de gestion du plan d'épargne retraite et de frais au titre de la gestion Retraite Evolutive (frais prélevés trimestriellement) et nettes de frais de gestion propres aux supports en unités de compte, avant prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas. Frais de gestion des supports en Unités de Compte : Veuillez vous reporter aux prospectus des organismes de placement collectif (OPC) disponibles sur les sites internet des sociétés de gestion correspondantes. Tout investissement (par versement ou par arbitrage) sur les supports en unités de compte (Actions) sont soumis à la Taxe sur les Transactions Financières. Ils feront l'objet d'un prélèvement complémentaire du montant investi sur lesdits supports en unités de compte selon la fiscalité applicable, tel qu'indiqué dans les CG.

Le contrat *PER Generali Patrimoine* est un plan d'épargne retraite individuel, libellé en euros et/ou en unités de compte.

Eléments constituant l'orientation de gestion théorique en fin de mois incluant la dérive de marché et représentant l'orientation de gestion cible de référence pour le gestionnaire. L'orientation du client peut donc s'en écarter, parfois sensiblement s'agissant de la composition pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) : changement d'orientation de gestion, versements/rachats, ... Document à destination des non professionnels et professionnels au sens de la réglementation Marchés d'Instruments Financiers. Pour plus d'informations sur le contrat *PER Generali Patrimoine*, veuillez consulter les Conditions Générales disponibles auprès de Generali Retraite.

Les informations contenues dans le présent document relatives aux produits, et services fournis par Generali Wealth Solutions sont publiées à titre purement indicatif. Par ailleurs, elles ne constituent ni en totalité, ni en partie un service de conseil en investissement, et ne constituent ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts, actions ou autres participations dans les produits d'investissement ou services d'investissement présentés. Elles ne sont pas liées ni destinées à constituer la conclusion d'aucun contrat ou engagement. Les opinions et positions exprimées dans cette présentation ne représentent que le jugement de Generali Wealth Solutions et peuvent être soumis à tout changement sans préavis. Ce document ne constitue en aucun cas la recommandation d'une stratégie, ni un conseil d'investissement. Les informations contenues dans ce document sont régulièrement mises à jour par Generali Wealth Solutions qui n'assume aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions et de pertes ou dommages résultant de l'utilisation de ces informations à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont prévues. Avant toute souscription, le client devra lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), qui doit lui être soumis ainsi que le prospectus des OPC servant de supports en unités de compte. Ces documents sont disponibles sur les sites internet des sociétés de gestion concernées. Generali Wealth Solutions est une société de gestion agréée par l'AMF le 28/10/2020 filiale à 100 % de Generali Vie.

Pour toutes questions, veuillez vous rapprocher
de votre interlocuteur Generali.

Suivez nous sur
<https://generali-patrimoine.fr/generali-wealth-solutions>